



Offre d'emploi : Régisseur/régisseuse principal.e

Présentation de la structure :

Le Prunier Sauvage est un lieu de vie artistique et culturelle pluridisciplinaire. Depuis plus de dix ans, l'association, située aux abords d'un quartier prioritaire, questionne la place de l'art et de la culture dans une dimension sociétale. Plus qu'un simple lieu de diffusion de spectacles, le Prunier Sauvage est un projet qui défend l'idée de la culture comme levier de transformation sociale, un projet politique et poétique.

Le projet du Prunier Sauvage se développe autour de trois axes : la programmation de spectacles vivants, l'aide à la création artistique, et l'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle. Il est un lieu de vie qui accueille différents publics et différentes esthétiques.

Depuis plus de six ans, le Prunier Sauvage porte le projet du PARC DES ARTS, un projet ambitieux et rayonnant d'un tiers lieu culturel avec une dimension arts sur l'espace public et arts du cirque. Le PARC DES ARTS est envisagé comme un incubateur, un lieu de création, de production, un pôle ressources. Mais c'est aussi et surtout un lieu ouvert, où l'art s'exprime à l'air libre, qui favorise la circulation et le dialogue entre les différents publics, les artistes et les esthétiques.

Descriptif du poste :

Placé sous l'autorité du directeur, le régisseur ou la régisseuse général.e participera au développement et à la mise en œuvre opérationnelle du projet artistique et culturel du Prunier Sauvage. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de l'équipe. Son action s'inscrira dans une démarche collective et partenariale.

Il ou elle aura pour principales missions de :

- Assurer la préparation et l'exploitation des activités du Prunier Sauvage / Parc des Arts dans ses murs et hors les murs : analyse des fiches techniques et de la faisabilité des projets artistiques, lien aux fournisseurs techniques et prestataires extérieurs, régie générale des spectacles, des résidences d'artistes, de stages et de toute manifestation ponctuelle
- Gérer et suivre le planning des différents espaces, en concertation avec l'équipe et assurer le lien avec les groupes des studios de répétition
- Participer à l'élaboration des devis de mise à disposition d'espaces, de matériel et personnel et organiser ces mises à disposition
- Elaborer les plannings des personnels techniques intermittents et des prestataires sécurité
- Évaluer, négocier et organiser les besoins techniques, logistiques et d'accueil des groupes, intervenants et compagnies (location de backline, hôtel, runs, restauration...) ainsi que l'envoi des documents d'accueil (feuilles de route, plans, fiches techniques)
- Être responsable de la mise en œuvre et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité et des règles applicables aux ERP
- Garantir le suivi général du bâtiment et son bon état de marche (vérifications et contrôles, commissions de sécurité) ainsi que de ses améliorations, et le suivi général du parc matériel et des aménagements scéniques (inventaire, entretien, amélioration, proposition d'investissement)
- En lien avec l'équipe, participer à la vie associative et à l'accueil des usagers
- Mobilisation et gestion des plannings bénévoles

Profil recherché :

- Expérience indispensable dans un poste technique à responsabilité, connaissances techniques approfondies et maîtrise des montages, exploitations et démontages techniques, connaissance de la réglementation sur la sécurité et maîtrise de son application
- Permis B indispensable
- SSIAP, habilitation électrique, accroche et levage souhaités
- Excellente maîtrise de l'informatique.
- Autonomie, sens des responsabilités, disponibilité, polyvalence
- Ouverture d'esprit, écoute des autres, sens du relationnel, capacité de négociation et d'initiative
- Sens de l'organisation, de la planification et de l'anticipation, capacités d'adaptation
- Intérêt pour l'art, la culture et l'éducation populaire

Modalités :

Candidatures par mail sur administration@lepruniersauvage.com avant le 11/12/2022 / Entretiens la semaine du 19 décembre 2022 / Prise de fonction : au plus tôt / CDD à temps complet - prolongation possible en CDI / Rythme de travail flexible (travail occasionnel les soirées et week-ends) / Rémunération selon la convention collective nationale de l'animation (ECLAT) en fonction du profil et de l'expérience.